

POURSUIVONS LA MOBILISATION CONTRE LA LOI TRAVAIL!

Un « Baroud d'honneur », la manifestation du 15 septembre contre la loi « Travail » ? Et pourquoi pas une démonstration de résignation et de soumission à l'ordre établi, pendant qu'ils y sont, tous ces commentateurs adeptes de la pensée unique et grands défenseurs du capital.

Il est vrai qu'au pays du CAC 40 et des profits records captés par la classe possédante, la tension et la peur de ces actionnaires parasites est à son comble face à une mobilisation qui dure et prend des formes toujours plus variées. Raison supplémentaire pour ne pas faiblir et continuer à tous les niveaux de notre organisation syndicale à proposer des actions de mobilisations tout azimut. Il est vrai que le rapport de force nécessite un investissement militant hors norme de la part de toutes et tous et surtout beaucoup de courage pour affronter la violence extrême du pouvoir et la pression patronale.

L'appareil d'État, véritable chien de garde de la finance, l'a bien compris et il tente par tous les moyens de réprimer avec violence les résistants qui ne défendent que leur droit au travail, leur dignité de travailleurs et leurs revendications sociales. Ainsi et pour la première fois depuis bien longtemps, 8 militants CGT risquent la prison pour s'être battus contre la fermeture de leur entreprise et pour l'emploi de toutes et tous leurs collègues pendant plus de 7 années.

On se croirait revenu aux pires périodes de l'histoire, où le fait d'être syndiqué devient un crime en soi et où le syndicalisme s'assimile, comme le proclame le patronat et certains politiques, à du terrorisme.

La CGT va organiser, ce 23 octobre, la 75^e cérémonie d'hommage aux 27 victimes de Chateaubriand, fusillés par les polices fascistes et dont l'unique chef d'accusation

était leur résistance à l'oppression et leur combat pour la liberté.

Soyons dignes d'eux !

Les résistant-e-s d'aujourd'hui se dressent contre l'offensive libérale et les lois liberticides et sécuritaires de l'exécutif et c'est pour défendre leur liberté de manifester, pour revendiquer, en un mot faire valoir le droit inaliénable de chaque travailleur de faire du syndicalisme, qu'ils se voient entraînés devant les tribunaux.

Nous ne capitulerons pas face aux exigences du Medef et ses satellites !

Dès le 19 octobre prochain, organisons une mobilisation de grande ampleur sur l'ensemble du territoire, participons nombreux à toutes les initiatives organisées par la CGT et surtout, pour celles et ceux d'entre nous qui le peuvent, allons manifester à Amiens notre solidarité à nos 8 camarades de Goodyears appelés à com-

paraître devant cette justice de classe, ce tribunal d'exception.

La peur du patronat et de ses serviteurs « politiques » d'une amplification du mouvement social les amènent à criminaliser nos actions, nos luttes. Leur violence répressive renforce le sentiment d'injustice chez les salariés et travailleurs de tout statut et la détermination du plus grand nombre à en finir avec ce système d'exploitation de l'humanité et de la planète.

Alors ayons confiance dans notre force collective ! Dans les entreprises et dans la rue, structurons et organisons la riposte sociale en combattant leurs lois scélérates. La Filpac-Cgt appelle de ses vœux à continuer et amplifier le combat contre la loi « Travail » et contre toutes les injustices sociales. Prouvons que les manifestations du 15 septembre dernier n'étaient que les prémices des luttes à venir et le début de nouvelles conquêtes sociales ! •



**Empêchons l'emprisonnement de syndicalistes !
Le 19 octobre à Amiens comme partout en France
Mobilisons-nous pour le respect des libertés syndicales !**

TOUTES ET TOUS AVEC LES 8 DE GOODYEAR !

LE REDÉMARRAGE DE LA PAPETERIE DE L'AA TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Ce mercredi 12 octobre 2016 à 16h30, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (CASO), s'est tenue une énième réunion de la cellule dite « de crise ArjoWiggins ».

Participaient à cette réunion, le président et le vice président de la CASO, le sous-préfet, les organisations syndicales de la papeterie ArjoWiggins, le Comité de soutien aux ex-Arjo (COSEA), des élus locaux, ainsi que François Vessière assisté de deux consultants qui travailleront sur l'étude de nouvelles productions de la papeterie de l'Aa.

Les militants CGT qui occupent toujours le site, jours et nuits, fériés compris, afin d'éviter son démantèlement, ont alerté l'assemblée que la direction Sequana/ArjoWiggins aurait l'intention d'arrêter la chaudière qui alimente en vapeur la machine à papier et la machine à coucher.

Les militants CGT ont également insisté sur leur manque de confiance envers le groupe Sequana qui ne manquera pas de démanteler le site, comme il l'a fait à la papeterie de Charavines cet été, dès qu'il percevra un semblant de faiblesse dans la mobilisation.

Le Syndicat CGT ArjoWiggins Wizernes exige que l'État prenne ses responsabilités et intervienne auprès des dirigeants de Sequana afin que ceux-ci laissent la chaudière en l'état.

François Decoster, président de la CASO, a souhaité présenter un nouveau projet réalisé avec l'aide de l'OPCA3+ (Organisme paritaire collecteur agréé, en charge de la formation professionnelle des industries de l'ameublement, du bois, des matériaux pour la construction, et de l'inter secteur Papiers Cartons).

Ce projet consiste en la création d'une « usine/école papetière » dans le bâtiment de l'ancien atelier de couchage de spécialités de la papeterie, qui a été monté en 2003 puis arrêté en 2007 avec la mise à la ferraille du matériel (coût de cet investissement : 35 millions d'euros).

Ce projet d'école papetière serait proposé au Centre de formation Flandres Audomarois (AGFCPS) situé à Saint-Omer pour un coût de 110 000 € ce qui permettrait de créer 5 emplois à temps plein.

Le président de la CASO a tenté de soutirer un avis aux organisations syndicales après sa présentation mais la CGT, qui ne signe jamais de chèques en blanc, a refusé de se prononcer sur un projet présenté succinctement le jour même.

De plus, la CGT estime que cette tentative de pousser les seules organisations syndicales de la papeterie de Wizernes à

Les militants CGT ont également insisté sur leur manque de confiance envers le groupe Sequana qui ne manquera pas de démanteler le site (...)

se prononcer sur un projet qui relève de la compétence de la région et des instances paritaires de formations professionnelles nationales est, pour le moins déloyale, voir malhonnête.

En ce qui concerne ce projet, si la CGT considère que la création d'une école papetière dans la vallée de l'Aa, où l'activité papetière est omniprésente depuis deux siècles, est un projet séduisant, cela ne doit pas occulter l'urgence de la reprise indispensable de l'activité de la papeterie de l'Aa.

La CGT ArjoWiggins s'est engagée à donner un avis sur ce projet dès que la CGT de l'OPCA3+, aujourd'hui totalement ignorante du projet, pourra être consultée. Ce sujet devrait pouvoir être abordé lors de la CPNEF du 20 octobre 2016.

Le second point de l'ordre du jour, celui qui concerne au premier chef les ex-salariés d'Arjo puisqu'il traite des solutions à mettre en œuvre pour garder leur emploi et échapper ainsi à une précarité certaine.

La reprise de l'activité de leur papeterie !

François Vessière a présenté l'étude payée par la CASO. Ce projet industriel prévoit de produire 110 000 tonnes de papier tout en respectant l'environnement et la santé de tous, salariés lors de la production et consommateurs. La production tournera autour de projets innovants tels que de la fabrication d'étiquettes adhésives sans aucun produit nocif, de papiers résistants à l'humidité et d'emballage alimentaire.

L'étude devrait être rendue publique dans 2 mois.

La CGT demande d'ores et déjà aux pouvoirs publics d'aider à la mise en œuvre de ce projet en cherchant des investisseurs et en sollicitant la Banque Publique d'Investissement et la Caisse des dépôts et Consignations qui investit 26,3 milliard d'euros dans l'économie française.

Après 31 mois de combat pour empêcher la fermeture définitive de la papeterie de Wizernes, programmée par les dirigeants mafieux du groupe Sequana, le Syndicat CGT ArjoWiggins Wizernes, avec la FILPAC-CGT et toutes la CGT, est toujours aussi déterminé pour que le site redémarre.

En attendant d'accompagner les projets qui permettront ce redémarrage et concomitamment aux actions de mobilisations, le Syndicat CGT ArjoWiggins Wizernes conteste les licenciements devant le Conseil de Prud'hommes et au Conseil d'État. •

Des aides à la presse pour faire quoi? Nous avons des réponses!

Les délégués de presse de la Filpac, réunis à Montreuil ce mercredi 12 octobre, ont fait le point sur la situation des groupes de presse régionaux et nationaux et les difficultés qu'ils rencontrent au sein de leurs entreprises respectives.

Les délégués de presse de la Filpac, réunis à Montreuil ce mercredi 12 octobre, ont fait le point sur la situation des groupes de presse régionaux et nationaux et les difficultés qu'ils rencontrent au sein de leurs entreprises respectives.

Ils constatent que toutes les formes de presse utilisent les mêmes méthodes de concentration, de destruction d'emplois et de conventions collectives, afin de justifier des rapprochements en particulier en termes d'impression.

Les délégués de presse considèrent qu'il n'est plus possible d'accepter que les aides à la presse soient attribuées en majeure partie à de grands groupes, liés à la finance sans que l'État et les organisations syndicales représentatives de la profession ne contrôlent leur véritable utilisation. Un nouveau cadre des aides à la presse doit donc être défini. Ils revendiquent expressément :

- que les aides à la presse soient liées au développement du pluralisme et de l'investissement, comme le Conseil National de la Résistance (CNR) l'avait défini pour garantir son indépendance face aux puissances financières ;
 - que la distribution des titres s'effectue dans un cadre social déterminé par une négociation entre organisations syndicales et patronales représentatives de la profession ;
 - qu'une véritable loi renforçant la liberté, l'indépendance et le pluralisme de la presse contrairement à la loi Bloche se mette en œuvre dans la presse ;
 - qu'une table ronde Éditeurs-État-Organisations syndicales se tienne dans les meilleurs délais afin d'aborder tous les sujets liés à la presse (Impression, distribution, indépendance des rédactions, protection des conventions collectives...);
 - que les statuts des salariés et tous ceux qui concourent à son contenu éditorial, à sa fabrication et à sa distribution soient un élément déterminant quant au développement des titres et du pluralisme.
- Les délégués de presse quotidienne s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire



Les délégués de presse considèrent qu'il n'est plus possible d'accepter que les aides à la presse soient attribuées en majeure partie à de grands groupes, liés à la finance sans que l'État et les organisations syndicales représentatives de la profession ne contrôlent leur véritable utilisation.

entrer dans le débat public les enjeux qui concernent la presse, notamment ceux liés à la démocratie, l'utilisation de l'argent public, en particulier par les milliardaires du CAC 40 qui s'accaparent les médias en détruisant l'emploi et le pluralisme des idées.

L'assemblée des délégués de presse confirme qu'elle apportera toute sa solidarité aux salariés de M.O.P. face aux entreprises de déstabilisation mises en œuvre par le groupe Riccobono et combattra fortement toute atteinte aux libertés syndicales envers nos militants et nos syndiqués Filpac-Cgt.

Dans le dossier *Paris Normandie*, ils apportent tout leur soutien au projet de reprise de l'entreprise par les salariés dans le cadre d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dont le but est la pérennisation des titres, de leur indépendance et le maintien des emplois. Enfin, ils alertent les éditeurs et les pouvoirs publics sur notre volonté d'interdire l'entrée de la loi Travail dans nos entreprises et nos branches professionnelles. Pour les délégués de presse quotidienne, il n'est pas question d'accepter cette régression sociale sans précédent au moment même où les patrons de presse et l'État tentent de remettre en cause les statuts des salariés de presse (toutes catégories confondues) et d'imposer un modèle de pensée unique. •

APPEL DU COLLECTIF DU 17 OCTOBRE 1961

55^e anniversaire. Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par Maurice Papon, préfet de police de Paris et le gouvernement de l'époque. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés - notamment par la « force de police auxiliaire » - ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police.

55 ans après, la vérité est en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées, - en particulier la Guerre d'Algérie - non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'État que constitue le 17 octobre 1961. Le 17 octobre 2012, le président de la République a certes fait un premier pas important, en déclarant : « *Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.* » Mais le terme de crime n'est pas repris, et la responsabilité, sous entendue, n'est pas clairement définie.

Nous demandons une parole claire aux autorités de la République, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des « bienfaits de la colonisation », à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à « honorer » les criminels de l'OAS.

Dans ce domaine, il est donc nécessaire que des mesures significatives soient prises :

- que la création d'un lieu de mémoire voué à cet événement, demandée dans la résolution votée par le Sénat en octobre 2012 qui reconnaissait elle aussi ce massacre, soit rapidement mise en œuvre par les autorités de l'État, de la Ville de Paris et la Région Ile-de-France ;
- pour être fidèles à leur mission



scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs homologues de l'autre rive de la Méditerranée ; - la vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains, comme le maire Robert Ménard à Béziers, et au sein de l'ancienne majorité présidentielle, veulent réhabiliter. Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme, l'islamophobie dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières.

On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations.

Après un demi-siècle, il est temps :

- que le président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'état ;
- que l'État français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la Guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps ;
- que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens ;
- que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant.

À l'occasion de ce 55^e anniversaire, nous

exigeons **vérité et justice.**

Le rassemblement s'est déroulé le 17 octobre 2016 à 18 heures au Pont Saint-Michel à Paris.

Signataires au 11 octobre 2016

Associations : **4 ACG** (Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre), **17 octobre 61 contre l'oubli**, **93 au Cœur de la République, Amis de l'Algérie Rennes, Association Culturelle Les Oranges, ACCA** (Association Contre le Colonialisme Aujourd'hui), **ACDA** (Association pour le changement et la démocratie en Algérie), **ACTIT** (Association Culturelle des Travailleurs Immigrés de Turquie), **Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons, AFASPA** (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique), **ANPPROMEVO** (Association Nationale pour la Protection de la Mémoire des Victimes de l'OAS), **Au Nom de la Mémoire, APCV** (Association de promotion de la culture et du Voyage), **ATMF** (Association des Travailleurs Maghrébins de France), **ARAC** (Association Républicaine des Anciens Combattants), **Comité Vérité et Justice pour Charonne, Entre les Lignes Entre les Mots, CRLDHT** (Comité pour le Respect des Libertés et des droits de l'Homme en Tunisie), **FNACA de Paris** (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), **Fondation Frantz Fanon, Harkis et droits de l'Homme, FTCT** (Fédération des tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives), **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme), **Le Mouvement de la Paix, MRAP** (Mouvement contre le Racisme et pour l'amitié entre les peuples), **Sortir du Colonialisme, SURVIE...**

Organisations Syndicales : **CNT** (Confédération Nationale du Travail), **URIF-CGT** (Union Régionale Ile de France de la CGT)
Partis politiques : **Alternative Libertaire, EELV** (Europe Ecologie les Verts), **Ensemble, PCF** (Parti Communiste Français), **PG** (Parti de Gauche). •



JOURNÉE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION DU **LABEUR** ET DES **INDUSTRIES GRAPHIQUES**

Notre fédération organise une journée d'information et de réflexion qui doit être l'occasion de rassembler le plus grand nombre de représentants des entreprises organisées FILPAC CGT dans le Labeur et les industries graphiques.

L'objectif, outre les échanges d'informations, est de tracer ensemble une feuille de route, notamment du fait que les organisations patronales sont offensives dans le cadre de la révision de cette convention collective (voir nos communications fédérales, notamment dans *l'Impac* de juin 2016 et sur le site sous l'onglet *Labeur*).

Nous œuvrons à faire vivre un secteur fédéral spécifique - tout comme il y en a d'autres au sein de la FILPAC - qui s'appuie sur une branche professionnelle qui bien que mise à mal au cours des décennies passées représente toujours 60 000 salariés avec des outils, des moyens et un héritage qui nous permettent d'être ambitieux malgré la casse opérée et les transformations que cela a induit.

La Filpac-CGT est largement représentative. Cette représentativité est reconnue et nous impose des responsabilités, notamment celle d'intervenir et d'agir aussi sur les enjeux spécifiques. Cela ne peut se faire qu'avec un secteur qui s'étoffe, se renforce et travaille. C'est tout le sens des réflexions à tenir lors de cette rencontre.

Vous trouverez ci-après l'ordre du jour de cette journée du Labeur et des Industries Graphiques de notre fédération qui se tiendra le :

Mardi 22 novembre 2016
À 9h30 en salle B13

Journée d'information et de réflexion
du Labeur et des Industries Graphiques

10h • Début des travaux

- 1) Point sur la situation générale et sur les défis que doit relever la CGT dans les industries graphiques ;
 - 2) Tour de table sur la situation dans chaque entreprise et groupes présents ;
 - 3) Point sur les négociations dans les paritaires Labeur et industries graphiques ;
- Quels enjeux sur la révision de la convention collective engagée ? - Mise en place des Commissions Paritaires Régionales à l'Emploi et à la Formation Professionnelle.
 - 4) Point sur la situation au sein de notre organisme de prévoyance ;
 - 5) Les assises des métiers de l'impression (le 7 décembre à Montreuil) ;
 - 6) Élections TPE / TPI ;
 - 7) 30 ans de la FILPAC (le 8 décembre à Montreuil).
- Fin des travaux 16h00. •

Avec le soutien de





filpac cgt Fédération des travailleurs
des industries du livre,
du papier et de la communication CGT



Design graphique : Frédéric Joffre / Photos : filpac.cgt, tomlia, D.R. / ©filpac.cgt, 2016.

ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE

LES SALARIÉS, ACTEURS DES CHANGEMENTS
DU SECTEUR DE L'IMPRIMERIE POUR
UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

MONTREUIL
7-12-2016

DÉBATS
RENCONTRES
Salle du CCN

Avec le soutien du **Fonds Social Européen**

Programme disponible sur
www.filpac-cgt.fr